

Le Learning & Innovation Center : lieu de convergence de deux communautés universitaires

Philippe Emplit, Pr – DSEA - Directeur (2017-2018)

Dominique Lerinckx – DBIS - Directrice de la BST

Le Learning & Innovation Center (LIC)



2023



Plan de l'exposé

Prélude belgo-belge (d'après R. Magritte)

1. LIC - Contexte
2. LIC - Projet
3. LIC - Valeur ajoutée

Conclusion

Plan de l'exposé

Prélude belgo-belge (d'après R. Magritte)

1. LIC - Contexte

2. LIC - Projet

3. LIC - Valeur ajoutée

Conclusion

1. LIC - Contexte

1.1 Massification & transition numérique

1.2 Processus de Bologne

1.3 Rapprochement de 2 universités “soeurs”

1.4 Charte pédagogique

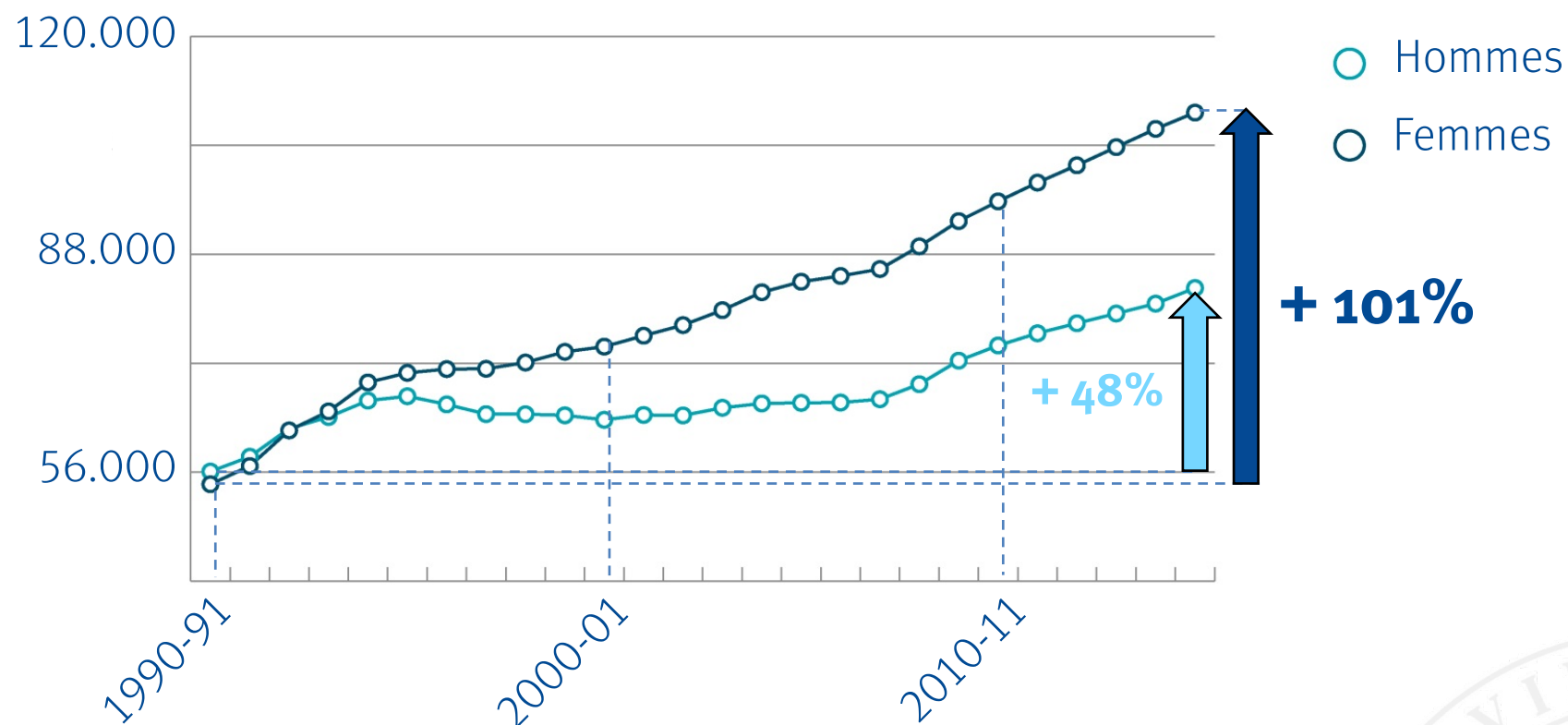
1.1 Massification & transition numérique

1.1.1 Massification de la population étudiante

- # étudiants : en Communauté française de Belgique (CfB), dans l'enseignement supérieur : +75% en 25 ans

<https://www.ares-ac.be/fr/statistiques>

Population enseignement supérieur (CfB) [1990-2015] : +75%



<https://www.ares-ac.be/fr/statistiques>

1.1 Massification & transition numérique

1.1.1 Massification de la population étudiante

- # étudiants : en Communauté française de Belgique (CfB), dans l'enseignement supérieur : +75% en 25 ans
- # étudiants : en CfB, à l'université, en S&T : +50% en 25 ans
- # diplômés : en CfB, à l'université, en S&T : +25% en 25 ans



<http://www.cref.be/annuaires/2013/#section3>

1.1.2 Transition numérique (illustration via le cas de l'ULB)

- **infrastructures & réseau informatique :**
 - ✓ déploiement FTTW (fiber to the wall) en BU et amphis
 - ✓ couverture Wifi généralisée et renforcement en cours en amphis
- **numérisation des ressources et des supports :**
 - ✓ 100% des acquisitions périodiques en format numérique en BU S&T
 - ✓ 100% des enseignements hébergés sur la plateforme LMS (moodle)
 - ✓ 15%+ des enseignements ex cathedra podcastés (audio-vidéo-dias)
- **équipement informatique des étudiants:**
 - ✓ 0,5% des étudiants ne possède ni PC fixe, ni PC portable
 - ✓ 90%+ possèdent un PC portable destiné à leurs études

1.2 Processus de Bologne – De 29 à 48 états impliqués

1.2.1 Déclaration de la Sorbonne (1998)

- mobilité étudiante
- éducation et **formation tout au long de la vie**
- formations pluridisciplinaires, **linguistiques** et relatives aux TIC

1.2.2 Déclaration de Bologne (1999)

- mobilité des enseignants et chercheurs
- **politique d'assurance qualité** des enseignements

1.2.3 Déclaration de Bergen (2005)

- cadre nationaux de certification (niveaux 6 à 8 pour l'université)
- **diplômes conjoints**

1.2.4 Déclaration de Louvain (2009)

- **acquis d'apprentissage et mission d'enseignement centrés étudiant**
- **association entre enseignement, recherche et innovation**
- **collecte des données relatives à l'enseignement**

1.2.5 Communiqué de Paris (2018)

- **innovation numérique en matière d'enseignement et d'apprentissages**

1.3 Rapprochement de 2 universités “soeurs”

1834 – Fondation de l’ULB

Principe fondateur : le libre examen

« La pensée ne doit jamais se soumettre, ni à un dogme, ni à un parti, ni à une passion, ni à un intérêt, ni à une idée préconçue, ni à quoi que ce soit, si ce n'est aux faits eux-mêmes, parce que, pour elle, se soumettre, ce serait cesser d'être. » (Henri Poincaré, 1909)



1969 – Scission linguistique de l’ULB et fondation de la VUB



2010 – Brussels University Alliance (catalyseur de collaborations institutionnelles ULB – VUB)

13 facultés / écoles
4 campus (incl. 1 hors Bxl)

8 facultés / écoles
3 campus

dont 1 campus partagé

← **localisation LIC**

26.600 étudiant.e.s
3.600 ETP personnels
40 programmes 1^{er} cycle
150 programmes 2^e cycle

12.400 étudiant.e.s
1.800 ETP personnels
31 programmes 1^{er} cycle
110 programmes 2^e cycle

Chiffres arrondis selon statistiques 2016-2017 des 2 universités

1.4 Charte pédagogique de l'ULB

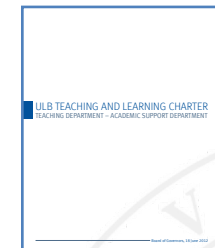
La charte pédagogique = projet de l'ULB en matière d'enseignement

A ce titre, la charte :

- constitue un cadre de référence à visée programmatique
- décrit soit des pratiques déjà en vigueur, soit des pratiques que l'ULB souhaite voir se développer
- décrit un idéal vers lequel l'ULB souhaite tendre

La charte comporte 3 chapitres :

- les finalités de l'enseignement à l'ULB
- **l'enseignant**
- **l'étudiant**



<http://www.ulb.ac.be/enseignements/chartepedagogique/index.html>

Plan de l'exposé

Prélude belgo-belge (d'après R. Magritte)

1. LIC - Contexte

2. LIC - Projet

3. LIC - Valeur ajoutée

Conclusion

2. LIC - Projet

2.1 Fil conducteur

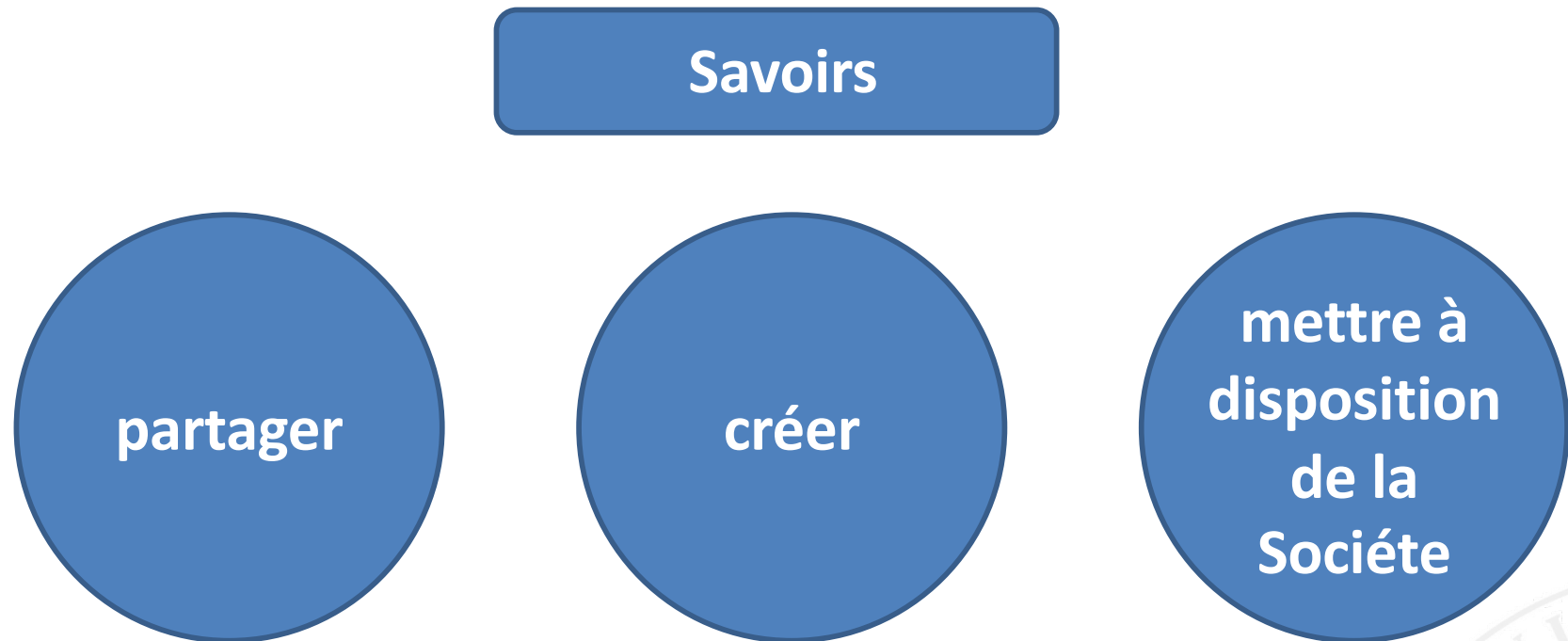
2.2 Objectifs

2.3 Concrètement

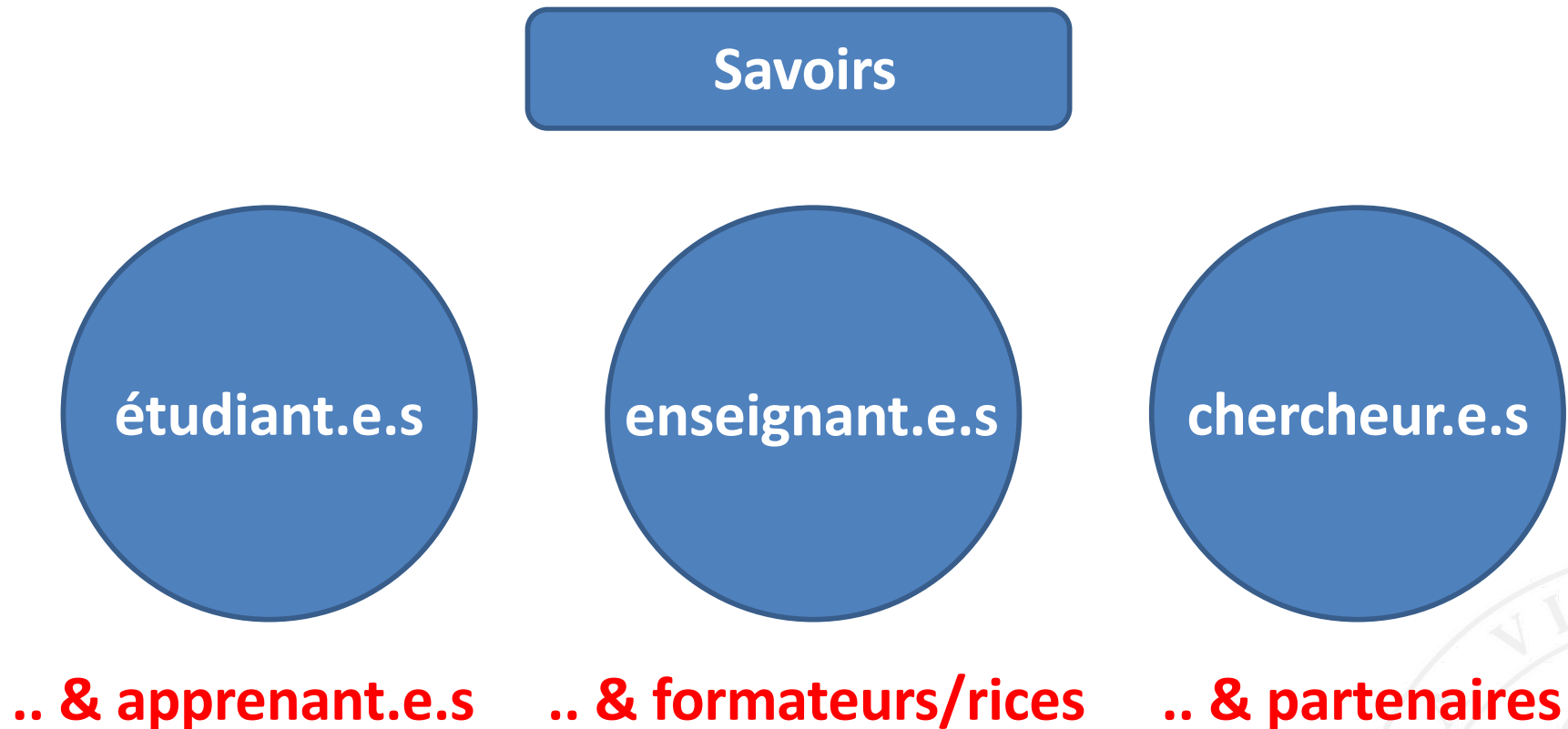
2.4 Défis

2.1 LIC – Fil conducteur du projet

2.1.1 Un outil au service des 3 missions de l'université



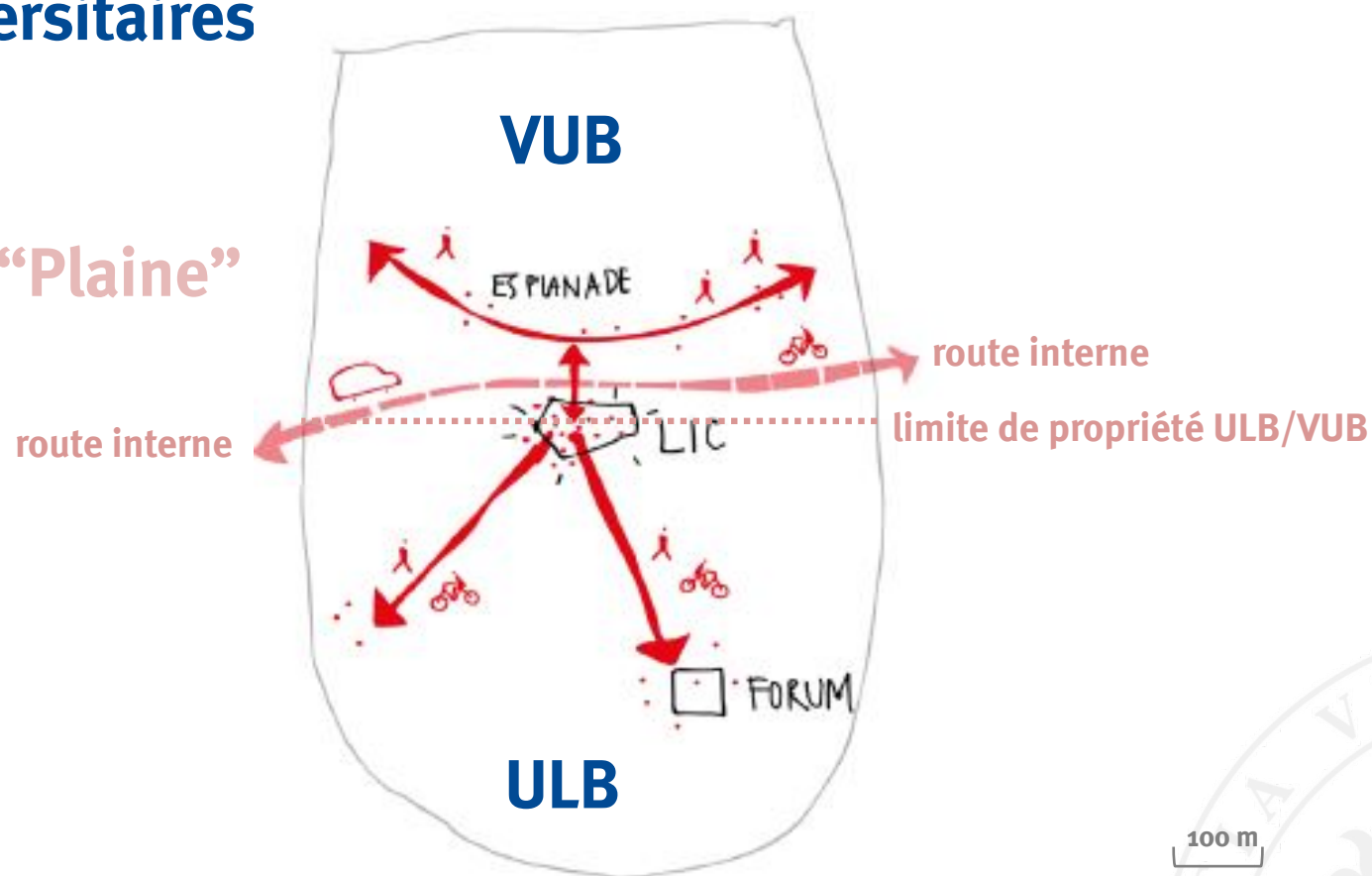
2.1.2 Un outil au service des ⁶~~3~~ parties prenantes académiques (principales) de l'université



2.2 LIC – Objectifs

2.2.1 Un point de convergence de 2 communautés universitaires

campus “Plaine”



2.2.2 Un point de convergence de l'ensemble des communautés universitaires et de leurs réseaux

- étudiant.e.s (et apprenant.e.s en formation continue)
- enseignant.e.s (et formateurs/rices en formation continue) & équipes
- chercheur.e.s (et partenaires de recherche)

et également

- équipes des BU et de conseil (techno)pédagogique
- personnels des universités
- réseaux professionnels des universités
- ...

2.3 LIC – Concrètement

2.3.1 Une infrastructure

- bâtiment zéro-énergie de 9.000 m²
- budget de EUR 30 M (dont 21 M financés par Beliris, fonds de développement fédéral en soutien à la Région bruxelloise)
- capacité d'accueil : 1.000 personnes (80% étudiant.e.s)
- foyer d'innovation technologique en soutien au partage des savoirs

« Le LIC illustre parfaitement la volonté d'assurer un système éducatif proactif, axé vers le futur, en encourageant la collaboration entre étudiants, chercheurs et partenaires commerciaux »

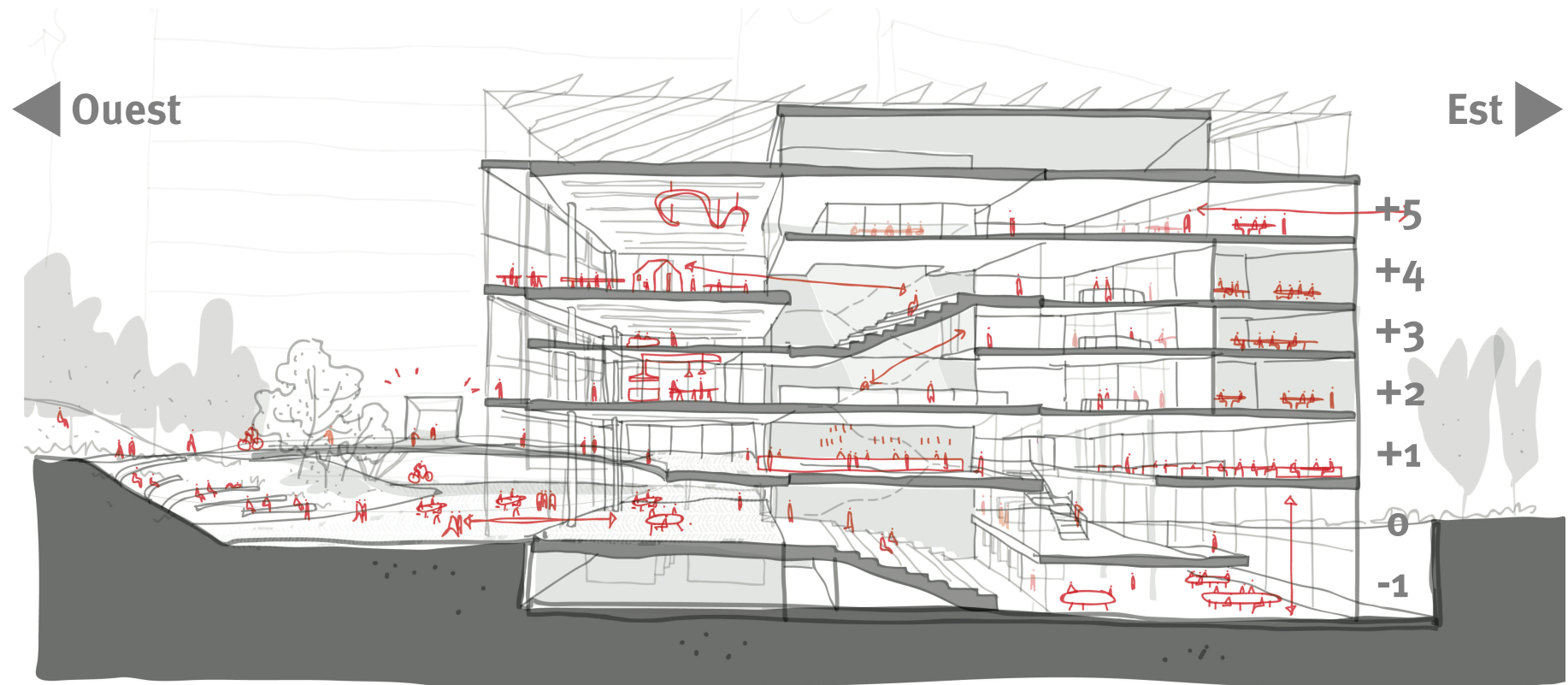
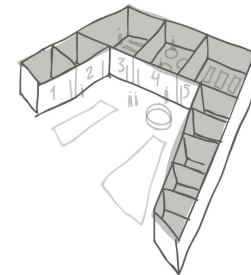
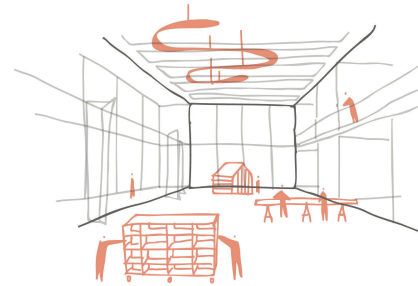
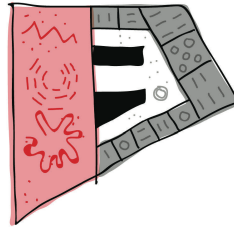
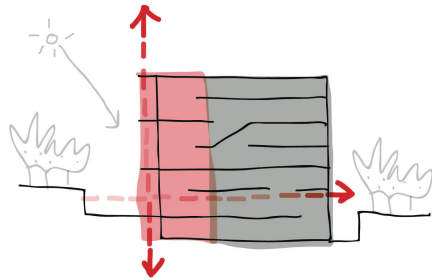
(Pr Yvon Englert, Recteur de l'ULB)

<http://www.beliris.be>

LIC – Façade Ouest



LIC – Coupe Ouest-Est

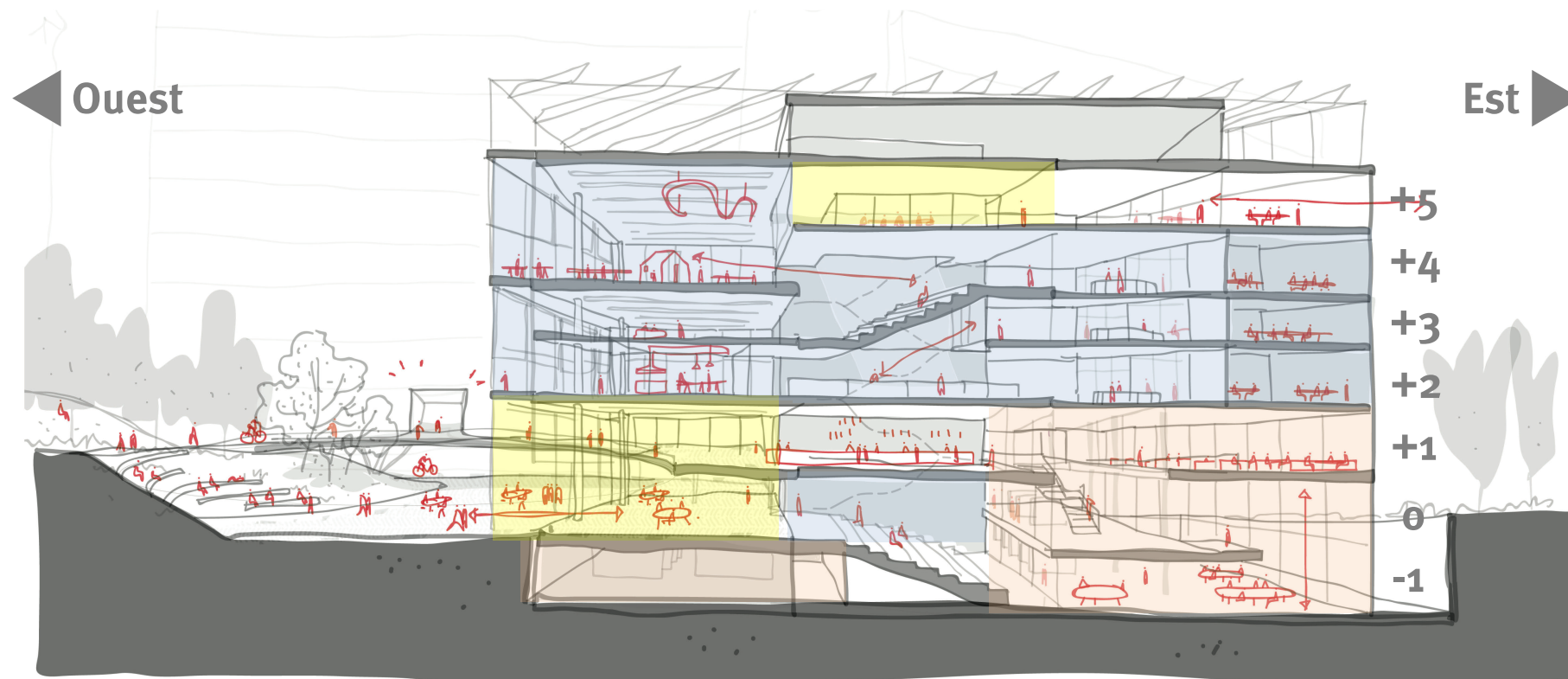


LIC – Conjonctions d'espaces

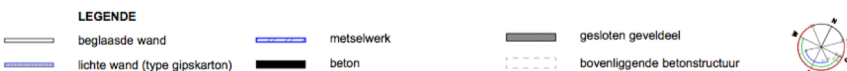
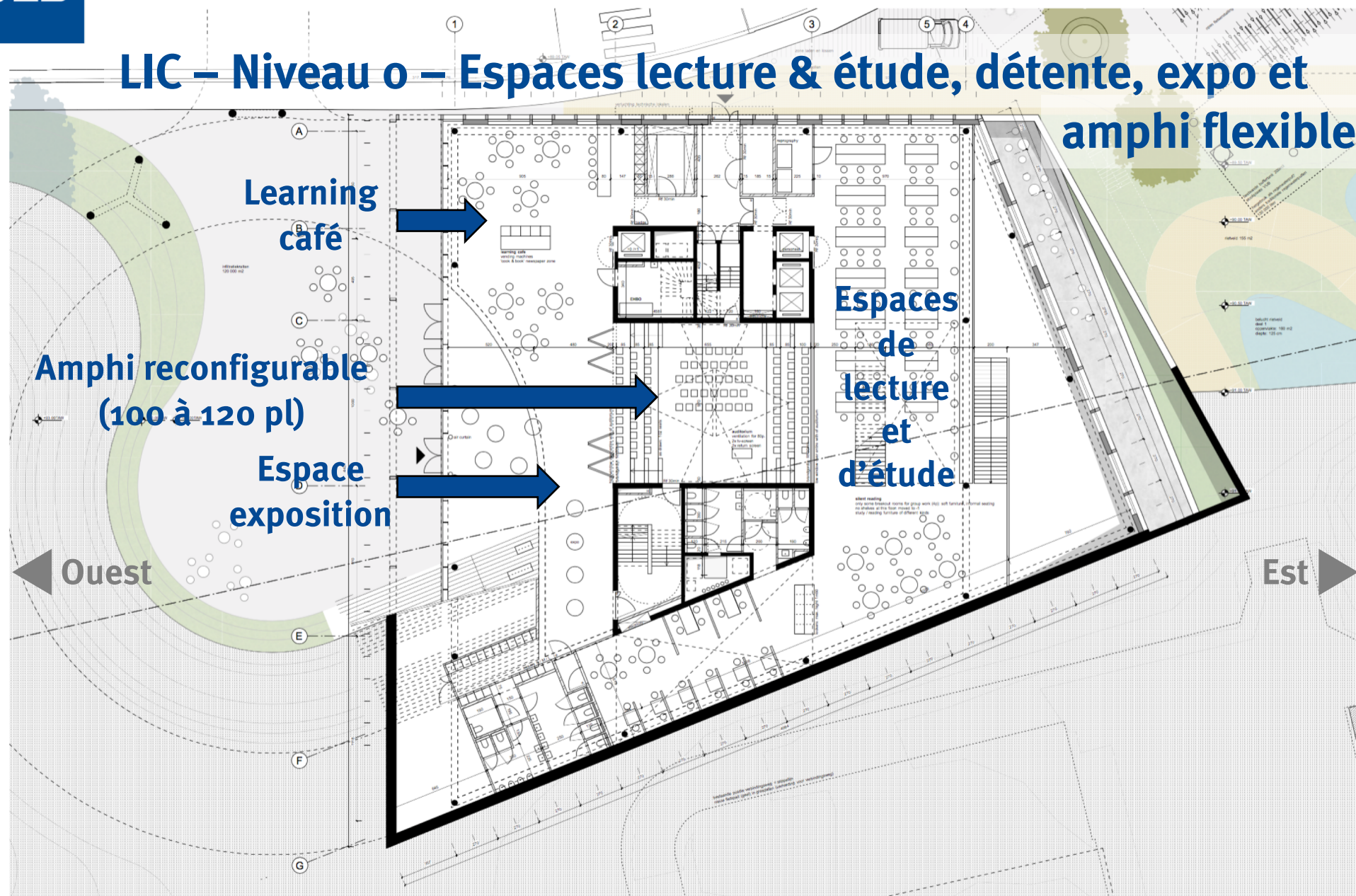
Espaces de lecture
& étude silencieuse
& conservation

Espaces d'enseignement
et apprentissages
& diffusion
& tutorat
& production

Espaces de détente
& convivialité
& prestige



LIC – Niveau 0 – Espaces lecture & étude, détente, expo et amphi flexible



Ground floor (1:200)

LIC – Niveau +3 – Espaces étude et apprentissages actifs

Espaces d'étude collaborative (2 à 4 pl)

Espace d'enseignement flexible (30 pl)

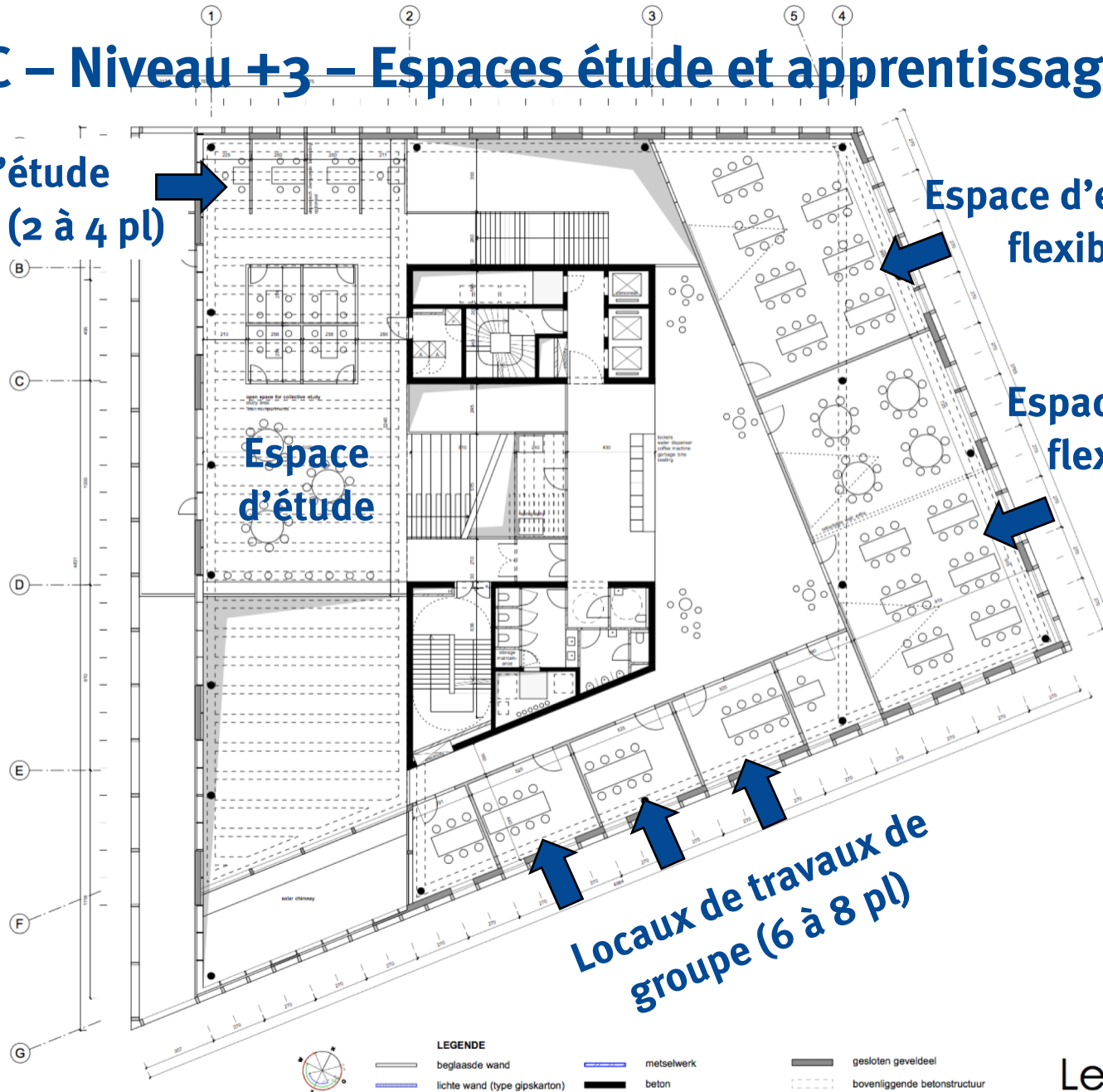
Espace d'enseignement flexible (30 à 50 pl)

Espace d'étude

Locaux de travaux de groupe (6 à 8 pl)

Ouest

Est



Level +3 (1:200) 2

LIC – Niveau +5– Espaces des personnels, salle de prestige

Locaux personnels IT
et
technopédagogique

Espaces
d'entretien/réunion

Open space personnels BU
et support pédagogique

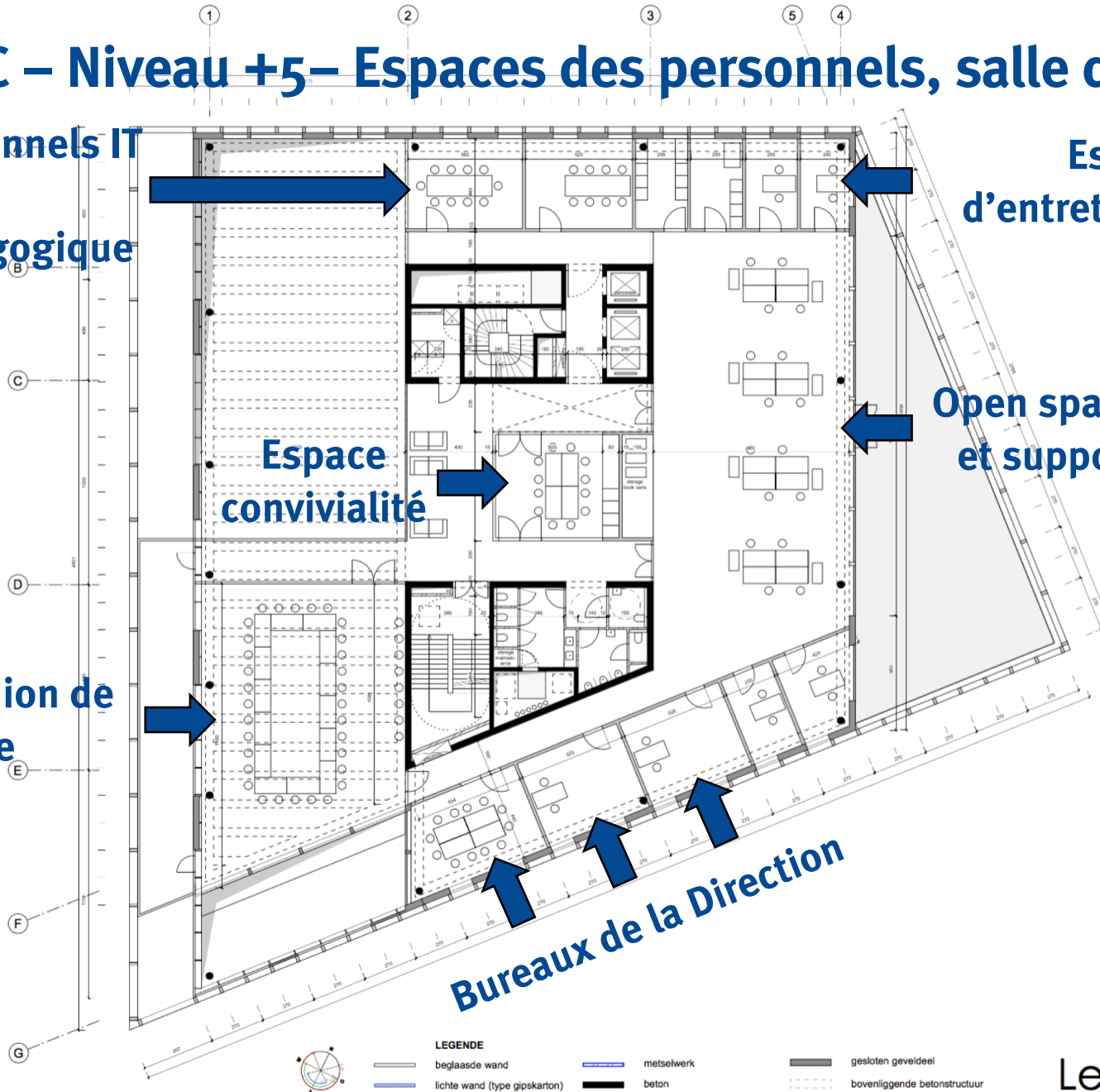
Espace
convivialité

Salle de réunion de
prestige

Bureaux de la Direction

Ouest

Est



Level +5 (1:200)

2.3.2 Une perspective à l'horizon 2023

- 2010 : réflexion institutionnelle ULB sur une politique LLC ; initiation du projet LIC par les équipes des BUs ULB & VUB
- 2015 : attribution du budget d'étude préliminaire pour 10% du budget global de EUR 21 M par Beliris
- 2016 : finalisation de la programmation du bâtiment et concours de projets architecturaux
- 2018 : finalisation de l'avant-projet définitif et dépôt du permis d'urbanisme ; attribution du budget global de EUR 21 M par Beliris
- 2020 : finalisation du dossier d'adjudication des travaux et attribution du marché ; début du chantier
- 2022 : livraison du bâtiment casco aux universités
- 2023 : ouverture du LIC

Nous en sommes là



<http://www.beliris.be>

2.4 LIC – Quelques défis

2.4.1 Gestion partagée des ressources

- collections
- conservation (incl. conservations partagées)
- contrats acquisition (consortium spécifique vs BiCfB vs VOWB, ...)

2.4.2 Gestion partagée des outils ULB et VUB

- **Convergence (ou connecteurs) de :**
 - ✓ **Library Services Platforms (Alma vs Vubis)**
 - ✓ **Learning Management System (Moodle vs Chamilo)**
 - ✓ **applications institutionnelles pédagogiques (Wooclap, Compilatio, ...)**
 - ✓ **applications institutionnelles logistiques (Scientia, Banner, ...)**
- **Adaptation des budgets récurrents (innovation)**
 - ✓ **équipements multimédias et informatiques (incl. réseau)**
 - ✓ **supports logiciels aux apprentissages actifs et collaboratifs**
 - ✓ **veilles scientifique et technologique**

2.4.3 Gestion partagée des ressources humaines

- évolution du cadre en rapport avec les nouveaux services et les nouvelles missions du LIC
- statut des personnels et lignes hiérarchiques
- compétences métier
- compétences linguistiques
- ...

Plan de l'exposé

Prélude belgo-belge (d'après R. Magritte)

1. LIC - Contexte

2. LIC - Projet

3. LIC - Valeur ajoutée

Conclusion

3. LIC – Valeurs ajoutées

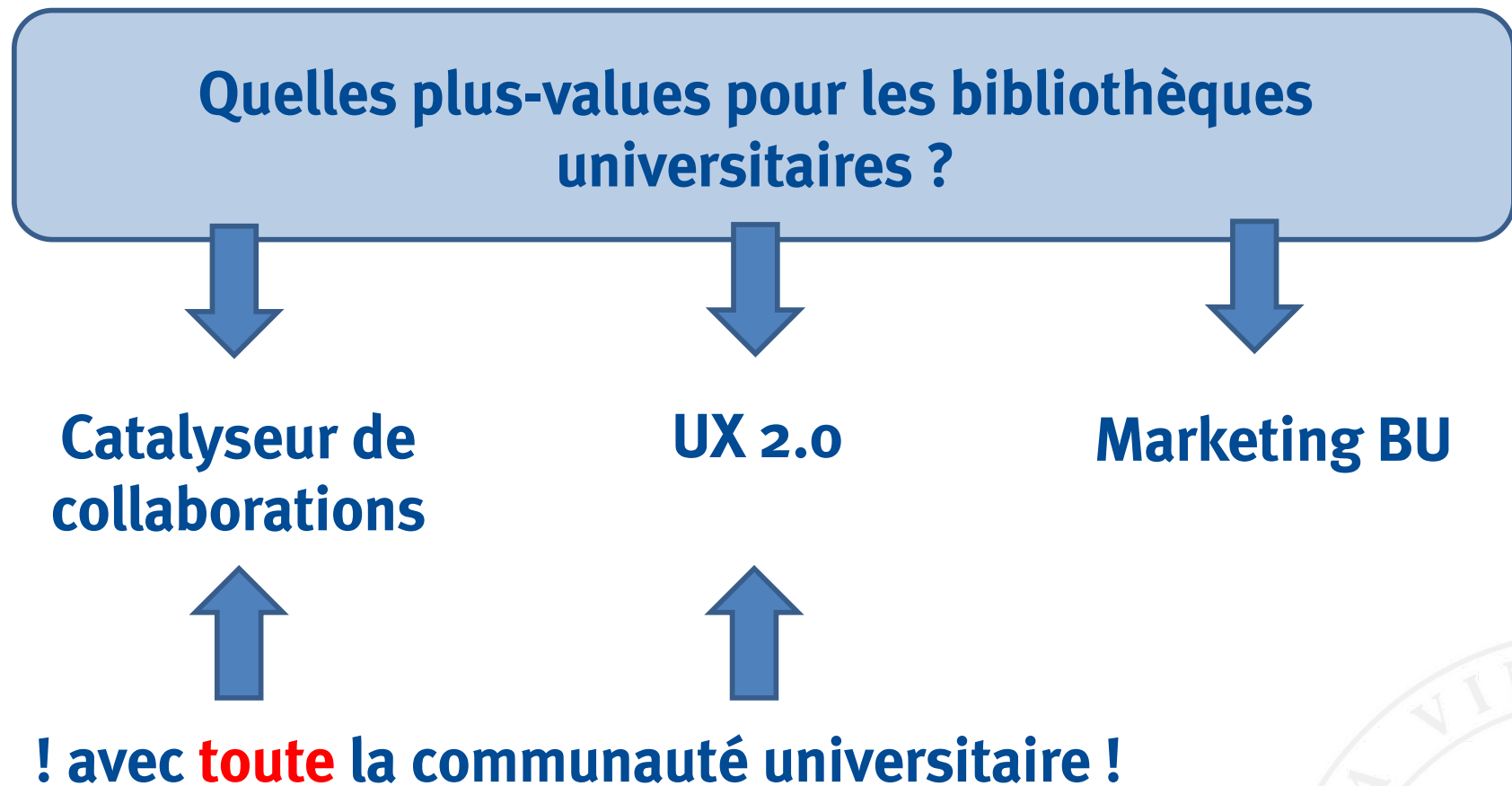
3.1 BU

3.2 Enseignement & apprentissages

3.3 Recherche

3.4 Service à la Société

3.1 LIC – Valeur ajoutée pour la BU

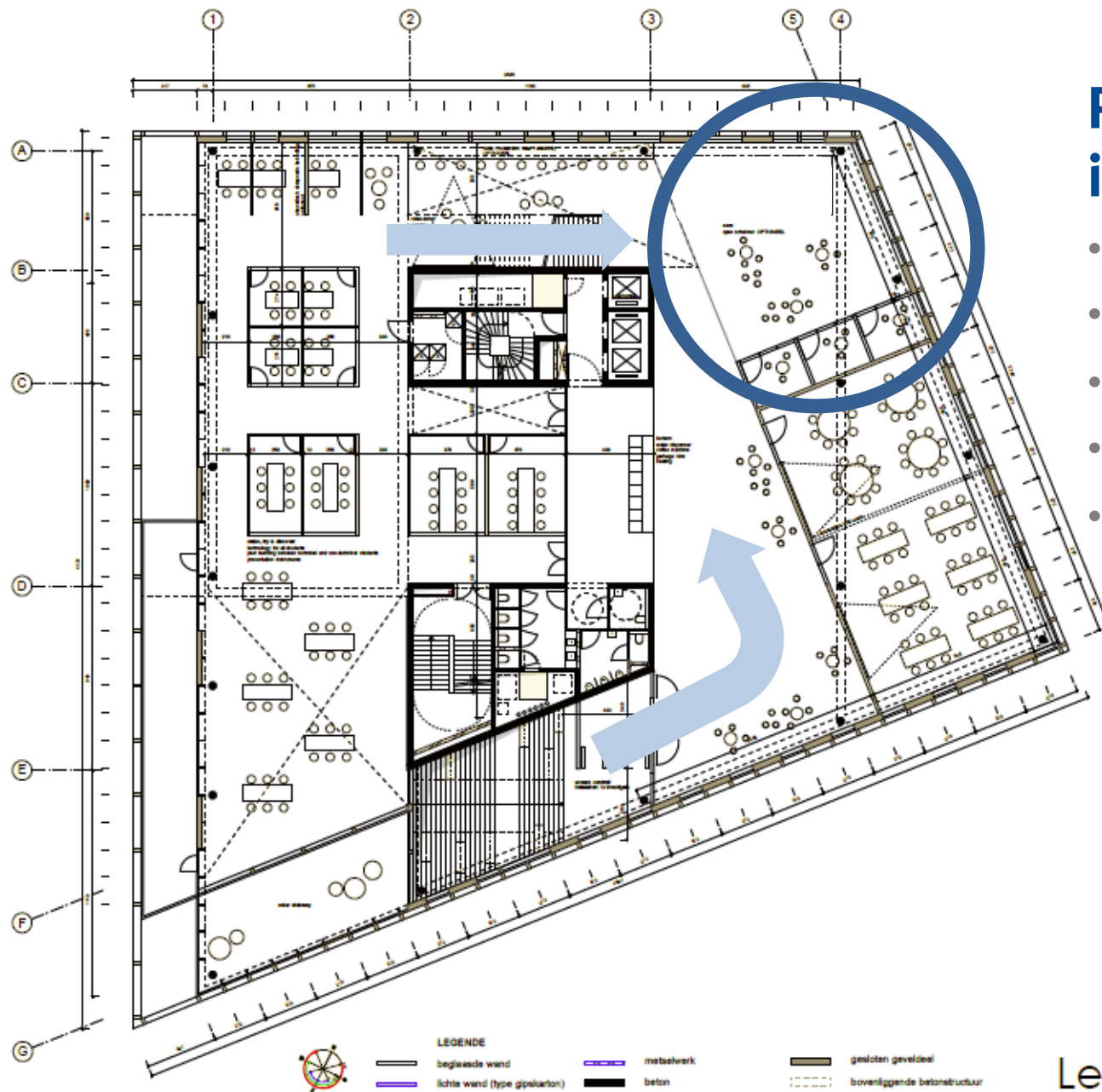


3.1.1 Catalyseur de collaborations

- animation d'un espace central d'information et de services aux étudiants conjointement aux équipes d'accompagnement pédagogique, méthodologique et de tutorat



Décloisonnement des métiers



Point central info & services

- spécialiste de l'information
- promotion des ressources
- appui pédagogique & IT
- appui méthodologique
- tutorat

Level +2 (1:200)

3.1.1 Catalyseur de collaborations

- animation d'un espace central d'information et de services aux étudiants conjointement aux équipes d'accompagnement pédagogique méthodologique et de tutorat
- partenariat avec les équipes enseignantes (titulaires & assistants)
 - ✓ appui au développement des enseignements hybrides
 - ✓ appui à l'organisation d'activités d'apprentissage collaboratives
 - ✓ interventions contextualisées du bibliothécaire mobile
 - ✓ soutien à l'e-learning et à la formation continue

Collaboration BU – Support enseignement et apprentissages : réalisation d'un MOOC (2018)

Perdu dans votre recherche documentaire?

What's Up doc
FORMATION DOCUMENTAIRE POUR TOUS



www.fun-mooc.fr



<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:ulb+44012+session02/about>

3.1.1 Catalyseur de collaborations

- animation d'un espace central d'information et de services aux étudiants conjointement aux équipes d'accompagnement pédagogique méthodologique et de tutorat
- partenariat avec les équipes enseignantes (titulaires & assistants)
- **accompagnement à la carte des usagers**



Rôle de « co-learner » :

- valorisation du « face à face » dans les indicateurs d'activité
- formation d'une équipe de tuteurs – jobistes

3.1.1 Catalyseur de collaborations

- animation d'un espace central d'information et de services aux étudiants conjointement aux équipes d'accompagnement pédagogique méthodologique et de tutorat
- partenariat avec les équipes enseignantes (titulaires & assistants)
- accompagnement à la carte des usagers
- **collaborations externes**



Partages d'expériences :

- avec les collègues des BUs belges FR & NL !
- avec les collègues des BUs à l'international

3.1.1 Catalyseur de collaborations

Impact sur les compétences des équipes :

- nouvelles connaissances et savoir-faire transversaux via le travail en équipe avec les autres parties prenantes des communautés universitaires
- renforcement des compétences d'écoute – analyse – synthèse – mise en œuvre et communication

3.1.2 UX 2.0 (ou approche concertée centrée utilisateur)

- processus qualité orienté utilisateur de la BU **coordonné** avec les autres équipes du LIC chargées de l'accompagnement pédagogique, du tutorat, des aspects logistiques, ...
- données quantitatives et qualitatives comme sources d'indicateurs intégrés
- processus itératif (design-based research)

Processus qualité itératif

Sources « quantis » BU :

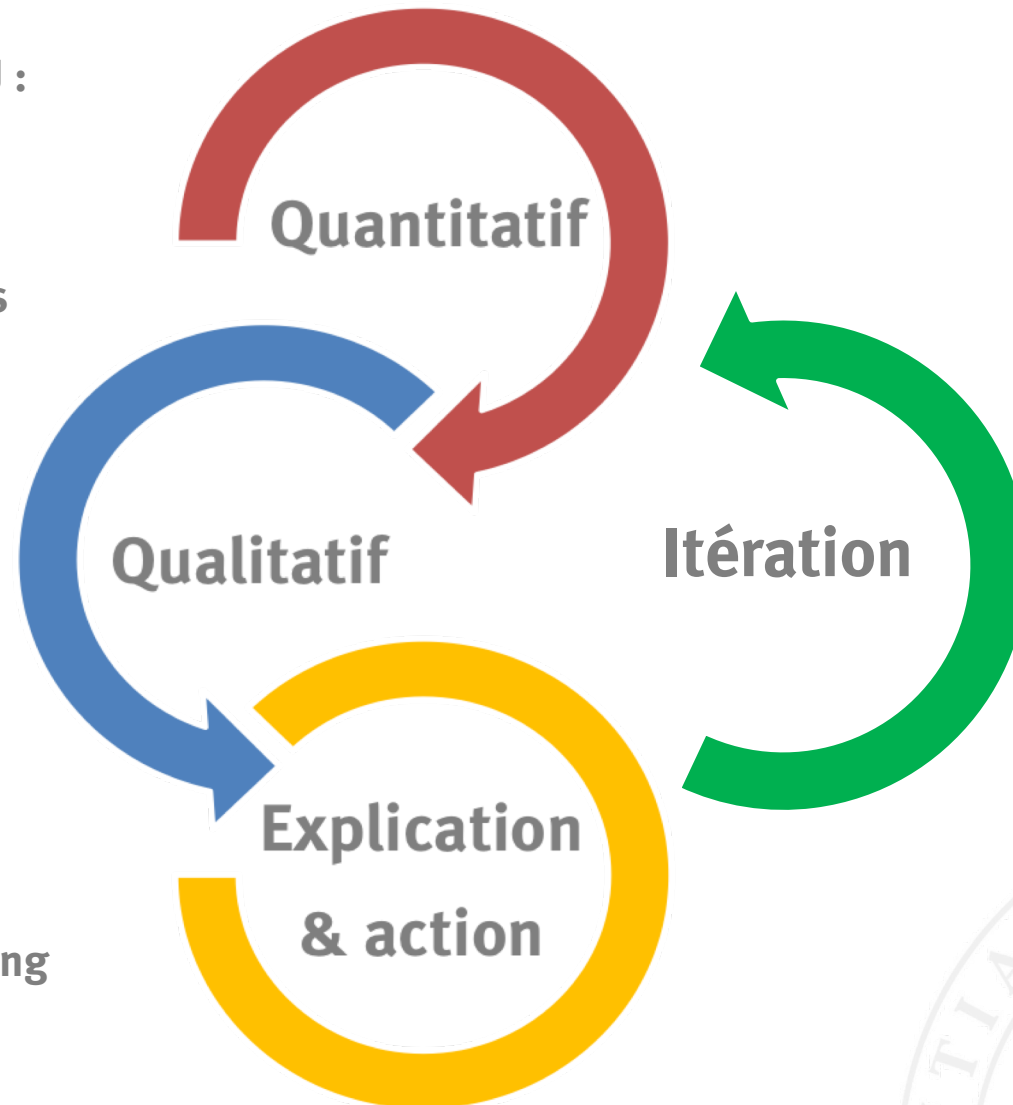
- traces virtuelles
- enquêtes en ligne
- capteurs données environnementales

Sources « qualis » BU :

- enquêtes en ligne
- observation in situ
- sondages
- focus groups

Corrélation données :

- bibliothèques
- Teaching & Learning
- infrastructures



3.1.2 UX 2.0

Impact sur le développement stratégique de la BU :

- soutien aux développements d'outils, d'interfaces et de services
- suivi de l'évolution des modes de consommation de l'information des usagers
- évaluation de la contribution des technologies à l'atteinte des objectifs
- évaluation de la performance des espaces
(flexibilité – image de marque – fréquentation – type d'utilisation)

Impact sur les compétences des équipes :

- nouvelles connaissances et savoir-faire en analyse des données (statistique multivariée et data-mining)
- analyse réflexive de pertinence des indicateurs stratégiques

3.1.3 Marketing BU

- valorisation des compétences et des services de la BU via
 - ✓ stratégie de communication/information locale (écrans promotionnels et interactifs) et en ligne (réseaux sociaux, capsules multimédias et didacticiels)
 - ✓ expositions thématiques et temporaires
 - ✓ événements « ouvert » et contextuels
 - ✓ activités de développement des sciences et techniques (hackatons, olympiades scientifiques, MT180, ...)
 - ✓ partenariats et projets

3.1.3 Marketing BU

Impact sur les compétences des équipes :

- nouvelles connaissances et de savoir-faire en communication (présentielle et virtuelle)
- netiquette

3.2 LIC – Valeur ajoutée enseignement et apprentissages

3.2.1 Valorisation de la mission enseignement de l'enseignant-chercheur universitaire

- services d'appui (techno)pédagogique et documentaire
- cadre de travail optimum : locaux flexibles et équipés de façon adéquate
- accompagnement, via une approche itérative design-based research, dans l'innovation pédagogique et la transition numérique ; évaluation des outils (tableaux de bord) et de l'impact (qualité des apprentissages)
- incitant à la pratique d'une pédagogie participative (étudiant acteur, enseignant facilitateur)

3.2.2 Soutien à la mission apprentissage de l'étudiant universitaire

- **services d'appui méthodologique et documentaire & tutorat**
- **cadre de travail optimum : locaux aux formats multiples (open space, espaces confinés, locaux de travaux en groupe, maker spaces, ...), espaces de détente et convivialité, locaux de cours à dimension réduite*, ...**
- **accompagnement méthodologique et technique à la participation à un enseignement à pédagogie active, contextualisée (projets) et/ou hybride**

* : A l'ULB, plus de 50% des enseignements comportent moins de 30 inscrits ; en Faculté des Sciences le chiffre est de 70% et à l'Ecole polytechnique de Bruxelles il est de 80% !

3.3 LIC – Valeur ajoutée à la recherche

3.3.1 Soutien à la mission recherche de l'enseignant-chercheur (ou du chercheur) universitaire

- services d'appui logistique et documentaire
- infrastructure adéquate pour les colloques et réunions scientifiques :
amphi reconfigurable, locaux flexibles et équipés de façon adéquate
(téléconférence multipoint), catering, ...
- cadre de travail familial (via mission enseignement et formations) :
retour des chercheurs S&T vers la BU 2.0 et ses services
- lieu vitrine et de prestige (promotion room) pour événements ou
réseautage avec (futurs) partenaires

3.4 LIC – Valeur ajoutée au service à la Société

3.4.1 Soutien à la mission de formation continue de l'université

- services d'appui logistique, (techno)pédagogique et documentaire partagés avec la formation subsidiée
- cadre de travail optimum : locaux flexibles et équipés de façon adéquate (téléconférence multipoint pour apprenants distants), catering (enseignement à horaire décalé), ...
- lieu vitrine et de prestige (promotion room) pour événements ou réseautage avec les apprenants déjà actifs en milieux professionnels : soutien à une culture de levée de fonds à court/moyen terme

3.4.2 Soutien au rayonnement de l'université

- lieu vitrine et de prestige (amphi reconfigurable & promotion room) pour événements publics ou d'ouverture à la cité
- lieu d'innovation permanente et d'observation des usages, catalyseur de contacts avec des institutions paires (et/ou des partenaires industriels)
- outil de développement de relations multiculturelles dans une ville pluri-capitale (de Flandre, de Belgique, et d'Europe) hautement multilingue

Plan de l'exposé

Prélude belgo-belge (d'après R. Magritte)

1. LIC - Contexte
2. LIC - Projet
3. LIC - Valeur ajoutée

Conclusion

Conclusion

Le LIC ULB / VUB constitue(ra) :

- **un point de convergence de l'ensemble des communautés universitaires (étudiants, enseignants, chercheurs, ...)**
- **un lieu d'innovation et d'observation multidisciplinaire des usages**
- **un outil au service d'une politique qualité en matière de recherche, d'enseignement et d'apprentissages**

Le LIC d'apprentissages **~~La BU~~, catalyseur des ~~réussites~~**



An architectural rendering of a modern, multi-story building with a glass facade and a golden frame. The building is illuminated from within, showing interior spaces with people. It is situated in an urban environment with trees and a curved walkway in the foreground. The sky is dark, suggesting dusk or dawn.

Merci pour votre attention

philippe.emplit@ulb.ac.be
dominique.lerinckx@ulb.ac.be

Back-up slides



CHARTRE PÉDAGOGIQUE DE L'ULB

DÉPARTEMENT DE SUPPORT À L'ENSEIGNEMENT ET AUX APPRENTISSAGES (DSEA)

I. LES FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ

Dans sa mission d'enseignement, l'ULB s'engage à :

- | assurer le développement personnel et intellectuel optimal de tout étudiant quels que soient son origine et son parcours ;
- | développer chez l'étudiant une expertise fondée sur la recherche et des compétences transversales de haut niveau; le former à l'analyse critique des enjeux et effets sociétaux, aux questions, pratiques et résultats du champ scientifique ainsi qu'à l'exercice d'une pensée dégagée de tout dogme dans la quête du bien commun ;
- | favoriser par la formation une intégration réussie dans le monde professionnel et dans la société, à travers l'exercice d'une activité professionnelle experte et responsable.

Plus synthétiquement, l'ULB s'engage à :

Former des adultes :

- > autonomes
- > responsables
- > capables d'analyse, de réflexion et d'esprit critique
- > capables d'innovation et de créativité
- > aptes à fonctionner dans un groupe
- > prêts à s'intégrer et à agir dans/sur la société
- > ouverts aux valeurs humanistes et libre-exaministes de l'ULB.

II L'ENSEIGNANT

1. L'enseignant est correctement accueilli au sein de l'institution

- 1.1. L'enseignant reçoit et intègre les informations utiles pour exercer son mandat.
- 1.2. L'enseignant se sent accueilli dans une communauté.
- 1.3. L'enseignant se voit confier une charge lui permettant d'assurer ses trois missions.
- 1.4. L'enseignant participe activement à la vie de l'Université.

2. L'enseignant dispose d'une infrastructure adéquate pour mener à bien sa mission d'enseignement

- 2.1. L'enseignant dispose d'un poste de travail équipé.
- 2.2. L'enseignant bénéficie de salles de cours dotées de l'équipement adéquat.
- 2.3. L'enseignant a accès à des ressources et outils logiciels partagés susceptibles de l'aider dans sa mission.

3. L'enseignant s'engage à adhérer aux principes et priorités pédagogiques de l'Université

- 3.1. L'enseignant s'engage à dispenser une formation conforme aux finalités exprimées par l'Université.
- 3.2. L'enseignant respecte la cohérence pédagogique du programme dans lequel il s'inscrit et qui a été défini collégialement.
- 3.3. L'enseignant participe à la concertation et à la coordination pédagogique de sa faculté.
- 3.4. Le cas échéant, l'enseignant travaille en équipe avec les personnes encadrant le cours.

4. L'enseignant est libre dans ses choix scientifiques concernant le contenu de son enseignement

- 4.1. L'enseignant construit son enseignement à partir de la recherche scientifique de son domaine.
- 4.2. L'enseignant prend en compte dans la mesure de son information le devenir personnel et professionnel des futurs diplômés dans ses choix d'enseignement.

5. L'enseignant veille à la qualité et à l'impartialité du dispositif d'évaluation des apprentissages qu'il propose tant dans sa dimension formative que dans sa dimension certificative

- 5.1. L'enseignant construit son évaluation certificative en cohérence avec les objectifs de son cours et explicite ses attentes aux étudiants en début d'enseignement.
- 5.2. L'enseignant fournit aux étudiants des informations en cours d'année leur permettant de se situer par rapport aux attentes de l'enseignant et donc d'orienter leur apprentissage et de progresser.
- 5.3. L'enseignant se montre fiable et impartial dans son évaluation.

6. L'enseignant dispose d'un soutien pour mener à bien sa mission d'enseignement au quotidien

- 6.1. L'enseignant peut s'appuyer sur un service d'appui pédagogique central ou facultaire assurant notamment l'interface avec la recherche en pédagogie universitaire.
- 6.2. L'enseignant peut compter sur un service d'appui logistique en auditoire.

7. L'enseignant bénéficie d'un soutien à l'innovation pédagogique

- 7.1. L'enseignant peut solliciter des budgets pour des initiatives innovantes dans le domaine pédagogique.
- 7.2. L'enseignant peut s'appuyer sur un service d'appui pédagogique central ou facultaire pour accompagner l'innovation.
- 7.3. L'enseignant s'engage à soumettre ses méthodes d'enseignement à la démarche scientifique et à faire les choix pertinents pour renouveler sa pratique dans l'intérêt de l'apprentissage des étudiants.

8. L'enseignant bénéficie tout au long de sa carrière de possibilités de développement professionnel

- 8.1. L'enseignant bénéficie d'une formation pédagogique lors de son entrée en fonction.
- 8.2. L'enseignant a accès à une offre de formation pédagogique continue.
- 8.3. L'enseignant s'engage à mettre en oeuvre les actions de formation nécessaires à la qualité de son enseignement.

9. L'enseignant bénéficie d'un feedback régulier sur ses prestations pédagogiques

- 9.1. L'enseignant bénéficie des apports formatifs réguliers d'une évaluation institutionnelle des enseignements.
- 9.2. L'enseignant bénéficie d'un soutien pour la mise en place d'une évaluation de son enseignement à sa demande.
- 9.3. L'enseignant s'engage dans toute démarche d'évaluation qui lui permettrait d'améliorer son enseignement.

10. L'expérience et l'investissement de l'enseignant dans le domaine pédagogique sont reconnus et valorisés

- 10.1. L'expérience et l'investissement de l'enseignant dans le domaine pédagogique sont pris en compte lors de l'engagement.
- 10.2. L'expérience et l'investissement de l'enseignant dans le domaine pédagogique sont pris en compte lors des promotions.
- 10.3. Les bonnes pratiques et les innovations pédagogiques sont valorisées dans la communication interne et externe.

11. L'enseignant s'inscrit dans le projet éthique et humaniste de l'université

- 11.1. L'enseignant traite tous les étudiants avec équité, respect et selon la déontologie de la profession.
- 11.2. L'enseignant se montre suffisamment disponible pour les étudiants.
- 11.3. L'enseignant entretient des relations respectueuses et constructives avec ses collègues et les différents acteurs de l'institution.
- 11.4. L'enseignant s'engage à porter les valeurs humanistes et libre-exaministes de l'Université.

III. L'ÉTUDIANT

1. L'étudiant est correctement accueilli au sein de l'institution

- 1.1. L'étudiant reçoit et intègre les informations utiles pour son parcours tant sur le fonctionnement de l'institution que sur les exigences en termes d'apprentissage.
- 1.2. L'étudiant se sent accueilli dans une communauté et bénéficie d'un environnement socio-culturel qui favorise l'épanouissement individuel.
- 1.3. L'étudiant participe à la vie de l'Université.

2. L'étudiant reçoit une formation de qualité

- 2.1. L'étudiant bénéficie d'une formation conforme aux finalités exprimées par l'Université.
- 2.2. La charge de l'étudiant est conçue pour lui permettre d'atteindre les objectifs d'apprentissage.

3. L'étudiant bénéficie d'une infrastructure satisfaisante pour poursuivre ses études

- 3.1. L'étudiant bénéficie de salles de cours et de lieux d'étude dotés de l'équipement adéquat.
- 3.2. L'étudiant a accès aux ressources utiles à ses études (bibliothèques, laboratoires,...).

4. L'étudiant bénéficie d'un encadrement pédagogique en concordance avec le projet de formation

- 4.1. L'encadrement des activités d'enseignement est adapté au projet de formation.
- 4.2. L'étudiant bénéficie des services de support à l'enseignement : orientation, propédeutique, guidances...
- 4.3. L'étudiant s'engage à participer aux dispositifs pédagogiques et, le cas échéant, à recourir aux services d'aides ad hoc.

5. L'étudiant accepte et participe au dispositif d'évaluation des apprentissages qui lui est proposé

- 5.1. L'étudiant participe aux évaluations formatives proposées par l'enseignant.
Il cherche à comprendre ses erreurs et à mieux cerner les objectifs poursuivis par les enseignants.
- 5.2. L'étudiant fait confiance à ses enseignants et accepte la note qui lui est donnée.

6. L'étudiant participe activement aux démarches d'évaluation des enseignements

- 6.1. L'étudiant complète les questionnaires qui lui sont soumis de manière constructive.
- 6.2. L'étudiant a la possibilité de participer aux structures institutionnelles en charge de l'évaluation des enseignements.

7. L'étudiant s'inscrit dans le projet éthique et humaniste de l'université

- 7.1. L'étudiant entretient des relations respectueuses et constructives avec ses pairs, ses enseignants et les différents acteurs de l'institution.
- 7.2. L'étudiant respecte les infrastructures mises à sa disposition.
- 7.3. L'étudiant est considéré avec respect, équité et selon la déontologie.
- 7.4. L'étudiant s'engage à produire lui-même les réflexions et travaux qui lui seront demandés dans l'intérêt de son apprentissage, sans céder à la fraude ou au plagiat.
- 7.5. L'étudiant s'engage à s'ouvrir aux valeurs humanistes et libre-exaministes de l'Université et à développer son esprit critique.

